

Accident à Massy : le corps de l'ingénieur SNCF n'a pas encore été retrouvé

Une information judiciaire a été ouverte afin de faire toute la lumière sur les circonstances du drame survenu dimanche 25 juillet.

Par **Aude Bariéty**.

Publié à l'instant



Les secours sur les lieux de l'accident, le 25 juillet dans la soirée. SAMEER AL-DOUMY / AFP

Quatre jours après l'accident survenu sur un chantier près de la gare SNCF de Massy-Palaiseau (Essonne), les recherches visant à retrouver l'ingénieur SNCF Réseau disparu dimanche après-midi n'ont pour l'heure rien donné. *« Cette personne est toujours actuellement recherchée. Pour l'instant, le corps n'a pas été retrouvé »*, a déclaré le ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari sur BFMTV mercredi 28 juillet.

L'homme politique a précisé que la victime, âgée de 55 ans, était *« venue sur son temps libre vérifier le chantier conduit aux abords des RER C et D parce que c'était quelqu'un de très engagé, de passionné »*. C'est alors qu'un *« éboulement »* a eu lieu *« aux abords d'un puits »*. *« Malheureusement, cette personne a été ensevelie »*, a poursuivi le ministre, qui s'est dit *« très pessimiste »* alors que le drame remonte désormais à près de 96 heures.

La juge d'instruction sur les lieux

Le jour de l'accident, des pompiers spécialisés dans la reconnaissance et l'intervention en milieux périlleux (Grimp) ont mené les premières recherches. Pendant ce temps, la circulation des trains a été suspendue, notamment pour *«sécuriser le tunnel TGV qui passe sous le chantier»* et sur lequel circulent les TGV Sud-Ouest et Atlantique, a rappelé Jean-Baptiste Djebbari. Le trafic a finalement repris en toute fin de journée dimanche.

Deux enquêtes ont été ouvertes : une interne à la SNCF, l'autre judiciaire. *«Compte tenu de la complexité des lieux et des intervenants»*, la procureure d'Évry Caroline Nisand a décidé de saisir une juge d'instruction afin de faire toute la lumière sur les circonstances des événements de dimanche. L'information judiciaire a été ouverte *«aux fins de recherche des causes de la disparition»* et les investigations sont menées par la police judiciaire de Versailles.

La juge d'instruction désormais en charge du dossier s'est rendue mardi sur les lieux de l'accident aux côtés de plusieurs experts. *«Les prochaines étapes consisteront à obtenir les rapports de ces experts sur leurs constatations, déterminer les motifs de l'accident, vérifier si des manquements ont été commis ou pas et entendre un certain nombre de gens»*, confie Caroline Nisand au *Figaro*. Les syndicats de cheminots ont de leur côté fait savoir qu'ils *«suivraient de près les conclusions des enquêtes en cours»*.